|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #5*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 3/4***  ***Nom de structure : GMB***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Thomas le Campion***  ***Fonction au sein de la structure : Chargé de mission « études et conservation », coordinateur des actions en Morbihan et sud Ille-et-Vilaine***  ***Date : … /… / 2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) de la structure auditionnée ()*  *Que pensez-vous du développement de l’éolien en Bretagne ?*  Réponse :  Le GMB travaille depuis 1988 à la protection des mammifères en Bretagne. Il a pour objectif l’étude et la protection des mammifères sauvages : Loutre et mammifères semi aquatiques, micro mammifère, et les chiroptères.  Depuis fin 90 et 2000, le groupe travaille plus spécifiquement sur le sujet des chiros et de l’éolien. A l’époque, personne n’était spécialisé dans les chiros. Il a fait ainsi office de BE  Depuis 2009, date de la dernière EI, le GMB se consacre à un travail de synthèse des données et de la biblio. On se mobilise sur des dossiers qui sont limite en termes d’impacts (dépôt en EP, ou très rares actions en justice).  ON travaille avec EPV sur les problématiques des parcs de Avessac et Beganne  Aujourd’hui le groupe est très favorable à l’éolien, à condition que son développement intègre les enjeux biodiversité, ce qui est rarement le cas.  *Le dev éolien en BZH* : un peu anarchique : on compte bcp de sollicitation de la part des développeurs, sans qu’il n’y ait une continuité dans les acteurs. Bcp de projets ne tiennent pas compte de l’enjeu chiro, la biodiversité « dernière roue du carrosse ». Dernier soucis, le dev se fait désormais dans des zones sensibles (ex : forêt) à cause de la restriction des espaces.  Dans le développement de projet, le protocole d’instruction est complexe : ex on fait appel à des BE privés, ce qui cause des conflits d’intérêt. Les instructeurs sont débordés, manquent de compétences, ou sont peu informés.  Parallèlement, la politique de contrôle et de suivi de ces parcs est très légère : très peu de retours sur le suivi de mortalité, et temps de réaction trop élevé.  Il y a pour le groupe très peu de leviers d’action en dehors de la saisie en justice, car peu de concertation, et de prise en compte des propositions.  *Proposition non prises en compte (à définir)*   * Déplacer des éoliennes vis-à-vis des haies et boisements, milieux sensibles * Amélioration des compléments d’étude (uniquement activité au sol et quelques soirées) -> augmenter le niveau d’étude * Travailler sur les bridages/ Bridage préventif * Faire un tri sur les massifs forestiers en éliminant d’office les plus sensibles   Il n’y a aucun travail de fait pour permettre de remettre en question la position de certaines éoliennes. C’est un problème.   * Rendre les études d’impact plus indépendantes vis-à-vis du développeur : certains BE sont très laxistes / parallèlement, ils sont conformes à ce que demande l’état sur la forme. Le blacklistage met trop de temps à venir, ou est trop timide. Peut-être une solution serait de faire financer par l’état les études d’impact, ou de mandater certains groupes publics ?   Missionner des assos ? Le problème avec les assos (bretagne vivante) est le même qu’avec des BE privés.  *Comment faire pour mettre d’autres machines :*   * Il y a un travail à faire sur le repowering des parcs existants (plutôt que d’aller dans les zones problématiques) * Pourquoi pas dans les landes ?   Protocole sur le suivi de mortalité nat :   * Il n’y a rien. Faut faire plus. Actuellement il y a des réunions nationales avec le ministère, qui sait qu’il manque des choses. * Le minimum serait de faire des inventaires au sol + 1 enregistreur automatique pour un suivi d’une durée d’1 an * L’indépendance des BE : vu qu’il n’y a pas de protocole pertinent, y a une diversité des approches (une dizaine de cadavre de noctule commune), des protocoles. * Les rapports de suivi ne sont pas envoyés à la DREAL, alors qu’il y a obligation de les réaliser   Beganne, on a les mêmes blocages. Mêmes arguments. Y a moins de pressions financière (suivi plus lourd, bridage plus sévère). Moins tenue par la renta que les exploitants privés (ex : Engie)  Il faut ainsi un protocole de suivi national, ou peut-être régional dans un premier temps pour prendre les devants. Récupérer les dossiers de suivi ICPE permettrait de standardiser le protocole, et d’offrir une base de réflexion commune à la manière d’effectuer un suivi cohérente : l’objectif est de faire rentrer d’autres avis que celui du BE dans la balance, car celui-ci est face à un pb d’indépendance.  *Les nouvelles machines nous font peur* :   * vent très faible. On augmente la plage de rotation des éoliennes. * La surface balayée augmente -> micro sur la nacelle, peut capter à 40 m mais au bout de la pale * Passage des pales par rapport au sol : (ex Landes de Couesme passage des pales à 33m, quasi à la canopée)   *Bridage préventif (*quitte à le faire baisser ou l’augmenter rétrospectivement) A cause de l’ensemble des lacunes (EI et le suivi):   * 5m/s * 12-13°c   Il y a beaucoup d’expérimentations faites sur le bridage : luminosité, pluie, algorithmes mal foutus… il faut trouver une pertinence dans ceux-là pour définir un protocole national.  *Parcs éoliens citoyens*  Mêmes problèmes que pour les parcs privés | |
| **Q2** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) du binôme ()*  *Un frein identifié par le groupe de travail est la subjectivité des perceptions (paysages, patrimoines) dont peut être sujet le traitement des dossiers. Qu’en pensez-vous ?*  Réponse : | |
| **Q3** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Un des freins identifiés est le décalage des perceptions entre développeurs et habitants. Qu’en pensez-vous ? Pensez-vous qu’il existe un manque de transparence de la part des développeurs ?*  Réponse :  Manque de transparence. Y a de la méfiance dans chaque camp.  L’éolien citoyen est un levier. Le dev privé est à la fin d’un modèle. (regard perso). | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) de la structure auditionnée ()*  *Pour développer l’éolien, doit-on prioriser les enjeux ? le paysage, les contraintes aéronautiques, l’environnement ?*  Réponse :  Non : le développement durable se base sur plusieurs paramètres à considérer au même niveau, même s’il y aura des choix à faire in fine. Le seul driver économique n’est pas acceptable lorsqu’il y a des enjeux de biodiversité. | |
| **Q5** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) du binôme ()*  *Aujourd’hui, on note la place prépondérante de l’enjeu chauve-souris. Avec les suivis des parcs éoliens, une quantité importante a été récoltée ; pensez-vous qu’une étude d’agrégation de données serait pertinente pour accroître la connaissance et mieux identifier/exclure de nouveaux sites ?*  Réponse : | |
| **Q6** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Selon vous, quelle action prioritaire doit être mise en œuvre pour l’éolien du futur ?*  Réponse : | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | *« si les actions suivantes seraient conservée dans la Feuille de de route, quelle serait la place et l’engagement de votre structure dans l’action » ?*   * *Mener des travaux spécifiques concernant les chiroptères*   Réponse :  Oui  Y compris de la formation aux inspecteurs DREAL ICPE. Mais va falloir des moyens financiers | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteurs d’une action dans la feuille de route, si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?*  Réponse : | |
| **Q9** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  Réponse : | |